

Animaux de rente

>> Enquête régionale

>> L'AUTEUR

Valérie DUPHOT

Rédactrice permanente à la DV

Troubles respiratoires des jeunes bovins : prendre en compte l'ensemble des agents pathogènes

Une étude présentée lors des Rencontres sur les recherches sur les ruminants, le 5 décembre, à Paris, précise l'incidence des troubles respiratoires des jeunes bovins en Pays-de-la-Loire et leur exposition aux agents pathogènes. Cette enquête régionale fournit des données sur des sujets jusqu'alors peu documentés.

« Nous avons réalisé une étude sur l'exposition aux agents pathogènes et sur l'incidence des troubles respiratoires des jeunes bovins en Pays-de-la-Loire car il existe en France peu de données récentes sur ces sujets », a déclaré notre confrère Sébastien Assié (UMR école vétérinaire de Nantes- Institut national de la recherche agronomique gestion de la santé animale) lors des Rencontres sur les recherches sur les ruminants, le 5 décembre, à Paris.

Cette étude régionale a été menée en collaboration avec l'Union régionale des groupements techniques vétérinaires des Pays-de-la-Loire, le laboratoire départemental d'analyses de la Vendée, Terrena et la Cavac.

L'étude avait pour objectifs de décrire l'occurrence des troubles respiratoires et l'exposition des jeunes bovins et des lots de jeunes bovins au virus respiratoire syncytial bovin (VRSB), au virus parainfluenza 3 (PI3), au virus de la diarrhée virale bovine (BVD), au virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) et aux bactéries *Mycoplasma bovis* et *M. haemolytica*.

Peu de récurrences

Elle a été menée dans des élevages de jeunes bovins de race à viande. 71 exploitations ont été recrutées, dont 9 en système naisseur-engraisseur strict (pas d'achat d'animaux), 23 en système naisseur-engraisseur avec au moins 50 % d'achats et 39 en système engraisseur spécialisé (100 % d'achats). 1 167 animaux ont été inclus dans l'étude. Ils ont été suivis pendant toute la phase d'engraissement, de septembre 2005 à juin 2007. Des prélèvements sanguins ont été effectués au maximum quatre jours après la mise en lots puis six semaines après.

« Le taux de morbidité respiratoire pour les 1 167 jeunes bovins à données sanitaires connues était de 18,1 % sur l'ensemble de la durée d'engraissement », indique Sébastien Assié. 211 jeunes bovins ont présenté au moins une fois des signes cliniques de troubles respiratoires, 5 ont présenté une récurrence dans les 16 à 31 jours après les premiers signes de troubles. Sur les 211 cas, un seul appartenait à un naisseur-engraisseur strict.

Le taux de morbidité respiratoire des jeunes bovins nés dans l'exploitation où ils sont engraisés était de 1,2 % : il était de 19,4 % chez les animaux achetés. Les troubles respiratoires surviennent surtout pendant les premières semaines après la mise en lots.

« La fréquence individuelle des troubles respiratoires est supérieure à celles rapportées dans la littérature, qui sont comprises entre 5 et 10 % », souligne notre confrère, ajoutant que l'échantillon qui a servi à l'étude n'est pas représentatif des élevages des Pays-de-la-Loire : les jeunes bovins achetés mis en lots en automne y sont surreprésentés. « C'est à cette période que nous avons observé le plus de troubles respiratoires cette année-là », explique-t-il.

Fréquence élevée après la mise en lots

Cette étude montre donc que la fréquence des troubles respiratoires dans les semaines suivant la mise en lots est élevée. L'exposition des lots d'animaux, fréquente, est souvent concomitante pour les virus VRSB, PI3, BVD et pour les bactéries *M. bovis* et *M. haemolytica*.

« Seules des études prenant en compte l'ensemble de ces agents pathogènes et l'exposition multiple des jeunes bovins peuvent apporter des données fiables sur la cause des troubles respiratoires », conclut Sébastien Assié. ■

Seules des études prenant en compte l'ensemble des agents pathogènes et l'exposition multiple des jeunes bovins peuvent apporter des données fiables sur la cause des troubles respiratoires.



Rémy Vallée - Fotolia.com

Grande fréquence d'exposition à ***M. haemolytica***

Pour la première fois en France, le statut sérologique vis-à-vis de *Mannheimia haemolytica* a été étudié. Notre confrère Sébastien Assié (UMR école vétérinaire de Nantes- Institut national de la recherche agronomique gestion de la santé animale) a précisé que l'étude concernait 698 jeunes bovins élevés en Pays-de-la-Loire lors des Rencontres sur les recherches sur les ruminants, le 5 décembre, à Paris.

« *Cet agent infectieux sera à prendre en compte dans des études ultérieures visant à déterminer les causes des troubles respiratoires des jeunes bovins élevés en lots dans cette région* », explique notre confrère. Les résultats de l'étude montrent en effet la grande fréquence d'exposition des lots de jeunes bovins à cet agent.

Au moins un jeune bovin séropositif par lot

A la mise en lots, tous les lots contenaient au moins un jeune bovin ayant des anticorps contre *M. haemolytica*. « *De nombreux animaux séroconvertissent et sont donc exposés à cette bactérie dans les six premières semaines d'engraissement* », déclare Sébastien Assié.

«L'ensemble des agents pathogènes doit être pris en compte dans les études visant à préciser les causes des troubles respiratoires des jeunes bovins élevés en lots.»

Les résultats de l'étude montrent que *M. haemolytica* n'est pas le seul agent pathogène devant être considéré comme une cause potentielle de troubles respiratoires. Des pourcentages de séroconversion intra-lot élevés pendant les semaines suivant la mise en lots pour les virus respiratoire syncytial bovin (VRSB), parainfluenza 3 (PI3) et celui de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) et pour la bactérie *M. bovis* pourraient être associés à plus de maladies au sein des lots.

Des expositions concomitantes à plusieurs agents

Notre confrère explique qu'à l'exception du virus de l'IBR, l'ensemble des agents pathogènes doit être pris en considération dans les études visant à préciser les causes des troubles respiratoires des jeunes bovins élevés en lots.

Au niveau du lot, quasiment seules les expositions concomitantes à plusieurs agents pathogènes existent. « *Il sera délicat dans les études ultérieures d'attribuer l'apparition de troubles respiratoires à un agent en particulier ; il faudra considérer que ces troubles pourraient être initiés par des combinaisons d'agents pathogènes* », estime Sébastien Assié.